

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « NEINKA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 2,  
Lot 1089, Ilot 106

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 16/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NEINKA »

Objet :

- Bâtiment- Travaux publics ;
- Génie civil (ouverture de voies –électricité – réaménagement ect...);
- Alimentation générale ;
- Electricité de réseau ;
- Commerce général et prestations diverses ;
- Fourniture de matériels informatique et mobiliers de bureau ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 2, Lot 1089, Ilot 106

Dirigeant(s) Mme TAHO ANNA FRANCOISE GERMAINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05782 du 31/05/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39306/GTCA/RC/2023 du 31/05/2023

